

L'Ecole Supérieure de Technologie d'Essaouira
&
Le Centre International de Recherche
et de Renforcement de Capacités

----- Organisent -----



Du 26 Février au 1er Mars 2019 – Essaouira
Sous le thème :

De la créativité en ville à la ville créative

TOURISME

ENTREPRENEURIAT

ENVIRONNEMENT



Sommaire

Présentation générale.....	3
Axe 1 : Tourisme, culture et patrimoine : Entre le management de la créativité et la créativité du management	5
Axe 2 : La créativité et les modèles entrepreneuriaux dans les pays en voie de développement : <i>Entre logiques d’opportunité et de nécessité ?</i>	8
Axe 3 : Changement climatique, Développement durable et Créativité : <i>De la perception à la concrétisation</i>	11
Comités d’organisation et scientifique	15
Calendrier	17
Procédure de soumission	18
Type de présentation.....	18
Publication des actes	18
Frais d’inscription et de participation	18
Langues du Congrès	19
Hébergement	19

Présentation générale

De plus en plus mondialisé, financiarisé et interconnecté, le monde d'aujourd'hui dans lequel évoluent nos organisations et nos territoires nous invite à acter le changement et à réinventer de nouvelles pratiques pour répondre à des problématiques de plus en plus complexes. Émergent alors de nombreux discours sur le rôle de la créativité (Parmentier et al., 2017 ; Liu et al., 2017). Or, la créativité a été longtemps associée à la sphère des artistes, ou des grands penseurs selon une approche du monde qui est stratifié ; dit autrement, hormis les acteurs directement impliqués par le sujet, les autres n'avaient pas voix au chapitre (Lubart, 2003). Aujourd'hui, à l'ère de la diffusion rapide des connaissances par le numérique, de la montée en compétence dans le domaine de la créativité (cf. les outils d'intelligence collective, les Tiers Lieux, les FabLab (Suire, 2013)) des individus, qu'ils soient salariés, entrepreneur, citoyen ou étudiant, la créativité n'est plus considérée comme étant un sujet réservé à une minorité de personnes. Elle concerne l'ensemble des acteurs de l'économie et de la société.

C'est ainsi que l'on retrouve la créativité au carrefour des mutations économiques, technologiques, culturelles et sociales, comme une réponse à la nécessité d'apporter une saveur de nouveauté (Tremblay, 2008), d'identifier de nouvelles sources de diversité, de singularité et de plus-value, et de renouveler les organisations, mais aussi les territoires, notamment ceux traversés par des crises.

Considérant que l'environnement joue un rôle majeur sur l'émergence des idées, leur collecte, leur sélection et leur implémentation (Ford, 1996), la créativité nourrit les réflexions sur la ville et le territoire, à travers, notamment les classes créatives (Florida, 2005), les clusters créatifs (Hitters et Richards (2002) et les villes ou quartiers créatifs (Landry, 2000 ; Cohendet et Zapata, 2009 ; Saives et al. 2016). Toutefois, sous ces approches, la créativité se trouve confinée à un capitalisme créatif essentiellement dans une dimension économique productive, ce qui a tendance à évacuer d'autres dimensions possibles de la créativité quand il s'agit de s'intéresser au territoire et à la ville.

La ville se voit de plus en plus investie d'un rôle d'incubateur de la créativité, et devient en somme un laboratoire à ciel ouvert (voir les cas de Barcelone et Montréal dans le cadre des Écoles d'été de la créativité, par exemple (Cohendet et al., 2009)). En retour, la créativité incubée favorise le renouvellement de la ville en respectant son histoire, son ancrage culturel et artistique, et son patrimoine, et peut-être, son appartenance au réseau « villes créatives » au sens de l'UNESCO.

Ce congrès pluridisciplinaire a ainsi pour objectif de croiser les regards de chercheurs (économie, gestion, histoire, sociologie, géographie, étude urbaine...) et de praticiens (entreprises publiques et privées, institutions étatiques, organisations non gouvernementales, etc.) sur le thème de la créativité et la ville. Nous retenons, de manière non exhaustive, les domaines du tourisme, de la culture, de l'environnement et du développement durable, du changement climatique, de l'entrepreneuriat culturel et créatif, de l'entrepreneuriat social. Trois axes permettront d'aborder ces regards complémentaires.

Axe 1 : Tourisme, culture et patrimoine : Entre le management de la créativité et la créativité du management

Coordonné par :

Larbi Safaa–Université Cadi Ayyad

centre.CI2RC@gmail.com

Mohamed Reda Khomsi – Université du Québec à Montréal

Bérangère Lauren Szostak - Université de Lorraine

Au cours des dernières décennies, un vent de renouveau a soufflé sur le secteur du tourisme qui se traduit par des évolutions incrémentales, mais aussi radicales à la fois dans les manières de penser, de produire, de consommer, de médiatiser et promouvoir l’offre et les territoires touristiques (Hjalager, 2002 et 2010 ; Cahier de la revue *Management & Avenir*, 2017). C’est ainsi que l’on a vu émergé le tourisme social, le tourisme durable (Leroux, 2015 ; Durif et al., 2017), ou encore le tourisme sportif (Dubois et Terral, 2014). Par l’arrivée du numérique, a émergé également l’e-tourisme (Gallouj et Leroux, 2011 ; Batat, 2016). Dans ce sillage, tourisme, culture et patrimoine ont toujours entretenu une dialectique vertueuse de complémentarité, sans toutefois s’immuniser complètement contre la spirale vicieuse de la folklorisation et de l’altération.

C’est pourquoi, au confluent des sphères économiques, politique et technologique, nous abordons le lien entre le tourisme, le patrimoine et la culture selon une approche intégrative et se fondant de plus en plus sur la créativité, qui est vue comme tant un point commun majeur entre les trois qu’une résultante de leurs interactions.

Cette approche fait écho à un constat : les destinations touristiques changent et s’orientent vers des territoires urbains, où il est possible de suivre, par exemple, des stages culinaires et gastronomiques, mais aussi œnologiques, de s’essayer aux arts numériques, de visiter une ville tout en étant guidé par un artiste (musicien, photographe, chanteur, danseur, écrivain, sculpture...) (Cohendet et al., 2009 ; Da Lage, 2013 ; Barnu et al., 2014). Ce tourisme créatif, qui est basé sur des activités créatives classiques des Industries Culturelles et Créatives (ou ICC) (DMCS¹, 2006 ; Higgs et Cunningham, 2008 ; Busson et Evrard, 2013), commence à remplacer ou plutôt compléter le tourisme basé sur la culture. Ainsi, si le tourisme culturel est connu pour l’éclectisme, la monomanie et le degré d’implication moins forte (Origet du Cluzeau, 2013), le

¹ DCMS ou *Department for Culture Media and Sport* du gouvernement britannique.

tourisme créatif privilégie la diversification de l'offre et l'engagement des clients dans les activités des ICC (Richards et Wilson, 2006). Il ne s'agit plus de demeurer sur des acceptations de la culture du patrimoine qui ont marqué la mise en valeur des composantes locales au cours des décennies passées, mais de proposer une offre adaptée, personnalisée et unique aux différents publics de touristes, mais aussi porteuse d'authenticité et de créativité.

Nous considérons donc que, désormais, le tourisme créatif est l'une des expressions fortes de l'interaction entre le patrimoine et la culture locale (Richards et Raymond, 2000). Il insuffle un dynamisme au secteur, et libère le potentiel créatif du visiteur et du visité en s'inscrivant dans un registre expérientiel différent, qui est en rupture totale ou partielle avec le tourisme balnéaire de masse longtemps associé à la relaxation et les loisirs, et même avec le tourisme culturel motivé par les visites essentiellement culturelles (Richards, 2011 ; Richards et Wilson, 2006). Le tourisme créatif est, à notre sens, une des manifestations patentes de la vitalité patrimoniale et culturelle dans le renouvellement de l'expérience touristique. Il n'en est pas l'exception, car la congruence de ces composantes représente souvent une ressource idiosyncrasique et un enjeu de différenciation majeur pour les organisations et les territoires, d'où l'engagement de nombreuses villes dans cette forme de tourisme (Brisban, Montréal, Barcelone, Lyon, Paris, Marrakech, Essaouira...)

Aussi, si la créativité est souvent citée, ostentatoirement ou discrètement, dans les modèles de développement culturel et patrimonial et touristique, il nous apparaît important dans cet axe du congrès, de questionner en même temps, les formes du management de la créativité de la ville et des acteurs des ICC concernés, tout comme la créativité du management du tourisme actuel. Dit autrement, et en fonction des approches adoptées, il sera utile de mettre le doigt sur les conditions, les composantes, les ressources ainsi que les acteurs du management de la créativité dans le tourisme créatif. En particulier, le manager ou l'entrepreneur créatif sont-ils dépositaires d'un capital cognitif, émotionnel particulier ? Jouissent-ils de capacités propres ? Conduisent-ils une attitude ad hoc, appartiennent-ils à une classe créative comme le prétend Richard Florida (2005) dans sa thèse sur « classe créative » ? En tourisme, le management de la créativité et la créativité du management requièrent-ils des environnements et contextes particuliers comme l'avance la théorie des milieux innovateurs (Camagni, 1991 ; Darchen et Tremblay, 2010) ou celle des clusters culturels de Michael Porter (1998) ?

A ces premières interrogations, nous listons des questions ci-après comme des pistes de réflexion que le présent axe du congrès souhaite aborder. Les propositions de communications pourront s'inscrire dans l'une ou l'autre des thématiques suivantes (liste non limitative) :

Axes de colloque

- Caractérisation du tourisme de niche culturel et/ou créatif
- Défis et opportunités pour le développement du tourisme culturel
- Attentes des visiteurs en matière de tourisme culturel et/ou créatif
- Rôle des industries culturelles dans le développement des villes créatives
- Profil et typologie de l'entrepreneur culturel et/ou créatif dans le tourisme culturel
- Gestion du tourisme de destination créative
- Marketing et organisations de tourisme créatif
- Résilience socio-écologique et tourisme culturel et/ou créatif
- Industrie hôtelière et tourisme culturel et/ou créatif
- E-tourisme, médias sociaux et tourisme culturel et/ou créatif
- Loisirs et tourisme culturel et/ou créatif
- Business et bénéfices pour les communautés en tourisme culturel et/ou créatif
- Management public et tourisme culturel et/ou créatif
- Tourisme culturel et/ou créatif et communication
- Qualité et tourisme culturel et/ou créatif
- Tourisme durable et développement des pratiques culturelles et/ou créatives
- Tourisme culturel et/ou créatif entre performance économique et développement durable
- Tourisme créatif et innovation sociale
- Attractivité des destinations et tourisme culturel et/ou créatif
- Tourisme durable et coopération entre les stakeholders.
- Tourisme culturel et/ou créatif et protection des écosystèmes d'innovation
- Management du tourisme culturel et/ou créatif

Axe 2 : La créativité et les modèles entrepreneuriaux dans les pays en voie de développement : *Entre logiques d'opportunité et de nécessité ?*

Coordonné par :

Abdenbi LOUITRI, Université Cadi Ayyad

Mustapha ZAHIR, Université Cadi Ayyad

centre.CI2RC@gmail.com

La multiplication des recherches, des thèses, des conférences, des revues et des congrès consacrés au phénomène de l'entrepreneuriat montre l'intérêt porté par la communauté scientifique à ce champ de recherche qui ne cesse de se développer depuis quelques années. A cela, s'ajoute le regain d'intérêt porté par les acteurs socio-économiques et les pouvoirs publics surtout en période de crise et de forte augmentation des taux de chômage. En se référant aux premiers travaux de ce champ de recherche, l'entrepreneuriat a longtemps été considéré sous le prisme exclusif de la création de richesse (Jennings *et al.*, 2005; Amstrong, 2005; Jones et Spicer, 2009; Tedmanson *et al.* 2012). Dans ce sens, il est soutenu à la fois par des discours politiques normatifs et par une approche académique fonctionnaliste tout en attribuant à la créativité, à l'innovation et aux traits de l'entrepreneur (figure du leader héroïque (Janssen et Schmitt, 2011)) des rôles fondamentaux pour développer et soutenir un modèle d'entrepreneuriat solide.

Toutefois, l'entrepreneuriat ne présente pas que des éléments positifs (Lambrecht et Beens, 2005). Ainsi, tous les demandeurs d'emploi n'ont pas forcément l'envie, ni les moyens pour réussir dans la voie entrepreneuriale (Blackburn et Ram, 2006 ; Nakara, Fayolle ; 2012). C'est dans ce sens, que deux types d'entrepreneuriat structurent ce champ: l'entrepreneuriat d'opportunité et l'entrepreneuriat de nécessité (Nakara, Fayolle ; 2012). La première perspective dite « classique » perçoit l'entrepreneuriat comme étant un processus largement bénéfique pour l'individu, l'organisation et l'économie dans sa globalité (De Carolis et Saporito, 2006 ; Shrader et Siegel, 2007 ; Haugh, 2007 ; Nakara, Fayolle ; 2012). Il fait référence aux individus qui s'engagent dans la création de nouvelles entreprises afin de saisir des opportunités d'affaires pour leurs intérêts. Ce type d'entrepreneuriat est motivé par des facteurs tels que la recherche de l'autonomie, de la liberté, l'argent, le défi, le statut social ou encore la reconnaissance (Carter *et al.*, 2003 ; Wilson *et al.*, 2004). Quant à la deuxième

perspective dite l'entrepreneuriat de nécessité, il met l'accent sur un autre visage de ce phénomène en soulignant que l'entrepreneur est toute personne qui décide de s'impliquer dans une activité entrepreneuriale parce qu'elle ne dispose pas d'autres alternatives pour trouver un emploi (Reynolds, Camp, Bygrave, Autio, & Hay, 2001 ; Bosma et Levie, 2009 ; Zomba N. ; 2017). En citant Zomba (2017), les entrepreneurs par nécessité sont moins orientés vers l'innovation, l'exportation et des nouveaux métiers.

Que ce soit dans une perspective d'entrepreneuriat d'opportunité ou de nécessité, la créativité est la clef de voûte pour stimuler tout processus entrepreneurial. L'entrepreneur est un réel catalyseur de la créativité (Bosma, Harding, 2007) et l'innovation est vue comme la matérialisation tangible de cette créativité (Fillis, Rentschler, 2010).

Par définition, l'entrepreneur est une personne créative qui introduit de nouvelles idées, acquiert de nouvelles technologies, imagine de nouveaux modes de management (Penrose, 1959 ; Sternberg, 2004). De même, Perry-Smith et Coff (2011) définissent la créativité entrepreneuriale comme « la capacité à identifier des solutions nouvelles et utiles à des problèmes sous la forme de nouveaux produits et services ». Carrier et Garand (1996) la définissent comme un acte individuel faisant appel aux aptitudes et dispositions cognitives, voire affectives, d'un individu, elle se matérialise par le processus social d'implémentation d'idées qu'est l'innovation. Amabile (1988) mets l'accent sur l'applicabilité des idées créatives « *production d'idées ou de solutions nouvelles, utiles et employables* » (Amabile *et al.*, 2005, p. 368). Pour Verstraete (2002) la créativité compose avec une dimension entrepreneuriale lorsqu'il s'agit de développer les aptitudes des individus pour les amener à imaginer et repérer des opportunités d'affaires. Ce rapprochement renouvelé entre les concepts de créativité et d'entrepreneuriat est certainement intéressant et d'actualité.

A partir de cela, il ressort que pour appréhender ce phénomène complexe, il s'avère nécessaire de renouveler les perspectives théoriques afin d'intégrer toutes ses facettes. Ce changement de perspective suppose la nécessité de déconstruire un ensemble de discours autour de l'entrepreneuriat, d'appréhender différemment les processus entrepreneuriaux et d'analyser toutes les motivations expliquant l'engagement entrepreneurial.

Concrètement, ce processus entrepreneurial se traduit principalement par la création des TPME (Très petite ou moyenne Entreprise). Ces dernières représentent l'immense majorité des entreprises et sont reconnues comme un acteur incontournable pour le développement socio-économique. Ceci grâce à leur capacité à générer de l'emploi, à assurer la croissance économique et à inscrire toute l'économie dans l'ère de savoir et d'innovation technologique.

En effet, si les problématiques financières et fiscales figurent certainement en bonne place concernant les contraintes rencontrées par les entrepreneurs et dirigeants de TPME, il est probable que les freins à la création, à la pérennité et à la croissance de ce type d'entreprises ne se limitent pas à ces seuls aspects, mais englobent, sans être limitatifs, d'autres problématiques liées aux ressources humaines, aux capacités organisationnelles et à la gestion de l'environnement commercial, à l'efficacité des politiques mises en place par les pouvoirs publics, etc.

Ces différentes considérations soulèvent un certain nombre de questions que ce colloque permettra d'explorer, en l'occurrence : *Quelle est la place et le rôle de la créativité pour stimuler un modèle entrepreneurial dans les pays en voie de développement ? quels sont les déterminants individuels ou environnementaux de la créativité dans ce contexte particulier ? comment concevoir des processus entrepreneuriaux mieux adaptés à l'entrepreneuriat de nécessité dans les pays en développement ? Quelles sont les formes d'entrepreneuriat adaptées aux contextes des pays émergents ? Quelle capacité créative des entrepreneurs par nécessité ? Quels sont les freins et obstacles qui limitent le développement de l'esprit entrepreneurial ? Comment renforcer les capacités d'intervention des différents acteurs impliqués pour propulser l'entrepreneuriat ?*

Le présent appel à communication a pour objectif de réunir différents types de contributions sur le thème de l'entrepreneuriat. Des recherches issues des sciences de gestion ainsi que des sciences humaines et sociales peuvent être proposées (Liste non exhaustive):

- L'entrepreneuriat de nécessité comme levier de développement ;
- L'entrepreneuriat et l'économie sociale et solidaire ;
- Entrepreneuriat familial et créativité
- Caractérisation de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur d'opportunité et de nécessité
- Particularités régionales, trajectoires et développement de l'entrepreneuriat ;
- Politiques de soutien et de développement de l'entrepreneuriat
- Entrepreneuriat, capacités et ressources du milieu
- Pratiques d'accompagnement et développement de l'entrepreneuriat
- Entrepreneuriat, créativité et Innovation
- Typologies et profils des entrepreneurs de nécessité
- Entrepreneuriat féminin et créativité
- Phénomène de digitalisation et opportunités entrepreneuriales

Axe 3 : Changement climatique, Développement durable et Créativité : *De la perception à la concrétisation*

Coordonné par : Kholoud KAHIME– EST – Essaouira
centre.CI2RC@gmail.com

Selon la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC, 1992), ces derniers sont influencés par des variations des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre (GES) et d'aérosols, du couvert terrestre et du rayonnement solaire atteignant le système climatique. Il est admis qu'une partie des changements climatiques est due à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables (GIEC 2007 ; 2014). Selon les rapports du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC), les changements les plus importants de la température de la Terre sont causés par des activités humaines, particulièrement par l'émission excessive des GES dans l'atmosphère.

Les changements climatiques constituent l'un des défis importants du 21^{ème} siècle et affectent fortement notre existence à travers la sécurité alimentaire et de l'eau, la biodiversité et la santé (Kahime et al., 2017). Les conséquences des changements climatiques se font ressentir mondialement en termes d'effet sur plusieurs systèmes naturels, physiques et biologiques, tant au niveau terrestre qu'aquatique. Concrètement, on assiste à une augmentation des températures moyennes au niveau de l'atmosphère et des océans, la fonte massive des glaciers, et l'élévation du niveau moyen de la mer (GIEC, 2014).

La prévention des manifestations du changement climatique sur le bien-être économique et social des populations actuelles et futures dépend fortement d'une part de la réaction face aux causes des changements climatiques, leurs conséquences, de la gestion équitable des ressources notamment hydriques, forestières, halieutiques et agricoles et de la nécessité d'une bonne gouvernance et une régionalisation basée sur l'efficacité à répondre aux besoins spécifiques et l'entraide, d'autres part (Kahime et al., 2017).

Parmi les régions du monde considérées les plus exposées aux changements climatiques, l'Afrique apparaît comme l'une des plus vulnérables. En plus des déséquilibres climatiques, les régions africaines sont confrontées à d'autres problèmes aggravateurs entre autres, l'explosion démographique, la mondialisation, l'exploitation et la gestion non durable des ressources, ainsi que le modèle actuel de consommation faisant peser sur la population les menaces de famines,

épidémies, atteintes à la biodiversité et cataclysmes naturels. Ces constatations nous mènent à se demander comment les changements climatiques impactent le développement.

En réalité, et dans la majorité des cas, le changement du climat constitue un défi majeur pour le développement économique et social des pays surtout africains. Ces pays sont moins préparés pour en faire face, du fait de la faiblesse et de la défaillance des systèmes d'encadrement, en particulier de l'absence ou de l'inefficacité des politiques de prévention et de protection. Alors, comment concilier la population grandissante à la nécessité de la préservation de l'environnement dans cette mouvance de la question climatique ?

Comment la convaincre que la problématique du climat est non seulement un problème d'environnement, mais aussi un enjeu de développement durable ? Ce concept de développement durable vise à converger le progrès social et économique avec la sauvegarde de l'équilibre naturel de la planète, afin de remédier aux excès et aux dysfonctionnements d'un mode de développement dont les limites ont été fortement dénoncées dans le rapport Brundtland (ONU, 1987).

Mais comment y arriver ? Si l'on veut garantir un développement durable pour la planète et ses habitants, il faut intervenir par des actions innovatrices, à la place de ces instances classiques faisant défaut en vue de porter des réponses efficaces. Il est indispensable donc, d'être imaginatif, attentif et créatif, adoptant une pensée durable pour assurer une meilleure implication envers notre environnement à fin de le rendre à la fois viable et vivable. D'ailleurs, la culture est devenue, lors du Sommet de Johannesburg, en 2002, le quatrième pilier du développement durable, aux côtés des autres piliers, social, économique et environnemental.

Dans cette optique, lors de la COP21, tenue à Paris, une réflexion majeure s'est exprimée puis renforcée en 2016 à la COP22 de Marrakech, qui n'est que l'innovation climatique. Créativités et Innovations pour une meilleure mitigation afin de réduire les émissions de GES, limiter les impacts du changement climatique ou saisir les opportunités qu'il peut aussi offrir (ADEME, 2018).

Tous les secteurs sont concernés en particulier ceux de l'énergie, des transports, de la construction et de l'agriculture, de l'industrie en général en plus des activités liées à la gestion de l'eau, et la santé. Les innovations sont majoritairement technologiques, mais aussi organisationnelles, institutionnelles et sociales, portées par les initiatives d'entreprises, de chercheurs, d'associations ou de politiques publiques.

Il peut s'agir d'innovations techniques (ex ; énergie propres), industrielle (ex ; biotechnologies, électronique, et recyclage), de nouveaux produits mais également de nouveautés en matière

d'organisation (gouvernance), ainsi que d'innovations sociales et solidaires (micro-crédits) et institutionnelles (nouvelles lois et règlements) (Torre, 2016). Elles ne reposent pas seulement sur les connaissances scientifiques des ingénieurs ou des chercheurs, mais aussi sur celles de la société et de ses multiples parties prenantes. Selon l'office fédéral du développement territorial, dans le contexte du développement durable, la créativité fait office de levier pour accélérer le mouvement d'une société en transition, anticiper les défis et y apporter des innovations technologiques, économiques, sociales, culturelles, institutionnelles, réglementaires et organisationnelles (ARE, 2017).

Le présent colloque vise, à la fois à démontrer les liens entre ces trois concepts fondamentaux qui sont les changements climatiques, le développement durable et la créativité, en réunissant, les chercheurs, les industriels, les entrepreneurs, les collectivités, les artistes, les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) ; le rôle de la créativité au service de l'environnement et à concevoir une « plateforme d'innovation ouverte » avec des partenaires nationaux et internationaux, les impliquer dans une démarche réflexive sur les dimensions historiques, théoriques et stratégiques de l'action, de la créativité et de l'innovation environnementale. Les propositions de communications pourront s'inscrire dans l'une ou l'autre des thématiques en dessous (liste non limitative).

Les axes privilégiés de ce colloque

- Changements climatiques et développement durable
- Place et enjeux de la créativité en environnement et du développement durable
- Outils innovants et potentialités créatives dans le domaine de l'environnement.
- Solutions innovatrices : du management environnemental au développement durable
- Aménagement du territoire et Innovation
- Créativité, Innovation, Entrepreneuriat, Traditions locales et Résilience environnementale
- Créativité et innovation dans la gestion de l'eau, biodiversité et agriculture
- Créativité et innovation et éducation
- Problèmes et solutions pour réaliser une innovation environnementale par l'entreprise et collectivités
- Créativité et changement climatique
- Créativité & Innovation pour la préservation de l'environnement
- Environnement-Innovation : imaginaires, planifications et utopies

- Innovation, citoyenneté augmentée, qualité et bien-être
- Exemples, expériences et témoignages : projets et démarches collectives et participatives

Comités d'organisation et scientifique

- BOUDIAF Abdelghani, EST Essaouira - Université Cadi Ayyad
- EL HOUSNI Khalid, EST Essaouira - Université Cadi Ayyad
- HADACH Mohamed, EST Essaouira - Université Cadi Ayyad

Comité scientifique axe 1

- ABIL Abdallah –ENCG Agadir, (Maroc)
- BATAT Wided – Université Lyon 2 – (France)
- BEDARD François – UQAM – Montréal, (Canada)
- BENMASSOU Mohamed – ENCG Marrakech, (Maroc)
- BIDAN Marc – Université de Nantes–(France)
- BOUGHZALA Yasmine, ISG Tunis, (Tunisie)
- EL BAYED Hicham - Université Hassan 1er – Settat, (Maroc)
- EL MAHFOUD Mohamed Amine - Université Nice Sophia Antipolis - (France)
- FAGNONI Edith – Sorbonne Université - (France)
- JAZI Salima - ENCG Settat, (Maroc)
- LAAROUSSI Moulim, Université Hassan II, Casablanca (Maroc)
- LANQUAR Robert - ESC La Rochelle - (France)
- LEVET-LABRY Eric - ACP-Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Groupe - (France)
- MOISSERON Jean-Yves –Institut De Recherche Pour Le Développement – (France)
- ORUEZABALA Gwenelle – Université de Poitier - (France)
- OUARSAFI Nabil – Université Hassan 1er – Settat, (Maroc)
- OULD AHMED Pepita, Institut De Recherche Pour Le Développement – (France)
- PELET Jean-Eric - Université de Nantes - (France)
- SADIQI Khalid – Université Hassan 1er –Settat, (Maroc)
- SAIR Aziz - ENCG Agadir, (Maroc)
- SZOSTAK Bérangeère Lauren – Université de Lorraine – (France)
- TEBBAA Ouidade – Université Cadi Ayyad– (Maroc)

Comité scientifique axe 2

- ALAOUI Abdallah – Université d’Auvergne (France)
- BENTEBBAA Sara, KEDGE Business School, (France)
- BOUCHIKHI Hamid, ESSEC Paris, (France)
- EL AGY Majda, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- ELABJANI Abdelaziz - Université Cadi Ayyad (Maroc)
- ETIENNE St-Jean, Université du Québec (Canada)
- FAYOLLE Alain - Université de Lyon 3 (France)
- FILION Louis Jaques, HEC Montréal (Canada)
- HADACH Mohamed, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- HATTABOU Anas – Université Ibno Zohr, (Maroc)
- HIRIGOYEN Gérard, Université de Bordeaux (France)
- LOUITRI Abdenbi - Université Cadi Ayyad (Maroc)
- MESSEGHEM Karim, Université de Montpellier (France)
- NAKARA Walid, Université de Montpellier, (France)
- PACITTO Jean Claude, Université Paris Est (France)
- SABBARI Ahmed – Université Ibno Zohr, (Maroc)
- SAHRAOUI Doha - Université Cadi Ayyad (Maroc)
- SAMMUT Sylvie, Université Montpellier (France)
- SIDMOU Mohamed Larbi, Université Cadi Ayyad (Maroc)
- Soufiane MEZZOURH – SUP DE CO Marrakech (Maroc)

Comité scientifique axe 3

- A SHAHID Shabbir, Centre Internationale de l’agriculture biosaline, (UAE)
- ARIB Fatima, Université Cadi Ayyad, (Maroc)
- ATTIA Mariam, Université de Sussex, (UK)
- AZIZ Faissal, Université Cadi Ayyad, (Maroc)
- BEHNASSI Mohamed, Université Ibn Zohr, (Maroc)
- BOUGADIR Blaid, Université Cadi Ayyad, (Maroc)
- BOUNOUA Lhouari, NASA, (USA)
- BOUSSAID Mohamed, GIZ, (Allemagne)

- CHATOUI Hicham, UPM, (Maroc)
- CHEHBOUNI Ahmed, Université Cadi Ayyad, (Maroc)
- CHEHBOUNI Ghani, IRD, (France)
- EL HIDAN Aabdlmounaim, Université Ibn Zohr, (Maroc)
- ELHIBA Omar, Université Chouaib Doukali, (Maroc)
- HASSIMI Moussa, Université de Tillabéri, (Niger)
- JUDGE Alison, Université de Cambridge, (UK)
- KELLERHOFF Olaf, Fondation Friedrich Naumann, Rabat, (Maroc)
- KHATTABI Abdelatif, Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs, Rabat, (Maroc)
- MANDI Leila, Université Cadi Ayyad, (Maroc)
- MERZOUKI Mohamed, Université Sultan Moulay Slimane, (Maroc)
- MESSOULI Mohamed, Université Cadi Ayyad, (Maroc)
- MINTZ Nazia Habib, Université de Harvard, (UAE)
- MOUABAD Abdelfattah, Université Cadi Ayyad, (Maroc)
- MOUKRIM Abdelatif, Université Abdelmalek Essaâdi, Tétouan, (Maroc)
- OUHMANE Lahcen, Université Cadi Ayyad, (Maroc)
- RASSILI Nabil Ahmed, CRM Group, (Belgique)
- RGUIBI Mohamed, Université Mohamed V, (Maroc)
- SERENO Denis, IRD, (France)
- THOMPSON Simon, Université de Sussex, (UK)
- TOUNSSI Abdsamad, Université Sultan Moulay Slimane, (Maroc)
- YACCOUBI KHEBIZA Mohamed, Université Cadi Ayyad, (Maroc)
- YAHYAOUI Abdelaziz, Université Cadi Ayyad, (Maroc)

Calendrier

- **24 Septembre 2018** : Lancement de l'appel à communications
- **1^{er} Décembre 2018** : Date limite de réception des intentions de communication
- **04 janvier 2019** : Notification des avis du Comité scientifique aux auteurs
- **Du 26 Février au 1 Mars 2019** : Date du congrès

Procédure de soumission

Les intentions de communication doivent obligatoirement contenir les éléments suivants :

- L'enjeu de la recherche, la problématique, le cadre théorique, la méthodologie, les principaux résultats, les éléments de discussion et les principales références bibliographiques.
- Le format de soumission des communications doit respecter les instructions suivantes : 1500 mots maximum, Times New Roman 12, interligne simple :
- Sur la première page figurent les noms et qualités du ou des auteurs, l'adresse électronique, le titre de la communication, et 4 à 5 mots-clés.
- Les propositions sont à adresser (sous format Word) à : centre.CI2RC@gmail.com

Type de présentation

Trois catégories de présentation sont prévues :

- Conférences plénières et tables rondes
- Communication orale
- Poster

Publication des actes

Les papiers retenus après évaluation anonyme seront considérés pour publication :

- Dossier thématique - Revue *Marché & Organisations*
- Ouvrage collectif (Presses Université Laval à confirmer),

Frais d'inscription et de participation

Les participants doivent être préalablement inscrits et la présence d'au moins un des auteurs est requise par communication.

- **Avant le 20 janvier 2019:**
 - Chercheurs et Professionnels : 1200 MAD (120 euros)
 - Étudiants : 600 MAD (60 euros)
 - Accompagnant : 600 MAD (60 euros)
- **Après le 20 Janvier 2019: + 20%.**
- ❖ L'inscription inclut :
 - Accès aux différentes sessions du Congrès + Documentation du Congrès

- Restauration et pause-café
- Des frais additionnels pourront être requis pour les activités optionnelles (dîner, Visites...).

Langues du Congrès

Les langues du Congrès sont : Arabe, Français et Anglais.

Hébergement

Les participants au colloque bénéficieront d'un hébergement à tarif négocié. Une liste d'hôtels Conventionnés sera communiquée ultérieurement.